



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 08 MARS 2023**

PROCES-VERBAL

L'an deux mil vingt-trois, le huit mars à quatorze heures, le conseil d'administration du C.C.A.S, dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville, salle d'honneur, sous la présidence de monsieur Arnaud DUMONTIER, Président.

Etaient présents :

Arnaud DUMONTIER,

Président,

Monique MARTIN, Marie-Christine MAGNIER, Marie-Christine RIVIERE, Michel OUDIN, Marie-Thérèse GHYS, Cédric BUCHART, Marie-Claire DECHILLY, Annick MATEOS, André SAROUILLE, Monique DELMAS

Membres du conseil d'administration.

Etaient représentés :

Alexis DERACHE

Sonia DEFLANDRE

Etaient absents :

Fabienne BECQUEMIN, Reynald ROSSIGNOL, Didier GASTON, Yasmine PEZANT

Secrétaire de séance :

Mme Séverine BONTEMS, directrice du C.C.A.S.

Date de convocation : 27/02/2023

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de présents : 11

Nombre de procurations : 2

Nombre de votants : 13

PROCÈS-VERBAL DU 15 DÉCEMBRE 2022

Monsieur le président donne lecture du procès-verbal du 15 décembre 2022.

ADOpte A L'UNANIMITE

N°2023-01 : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

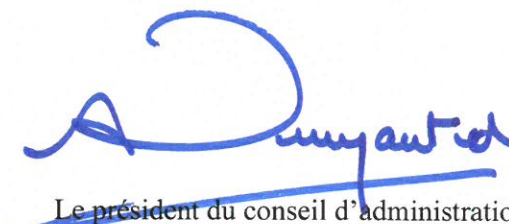
La loi NOTRe, promulguée le 07 août 2015, a modifié les modalités de présentation du débat d'orientation budgétaires des CCAS. Aussi, l'article L.2312-1 du CGCT modifié par la loi concerne les CCAS puisqu'il précise que « les dispositions du présent article s'appliquent aux établissements publics administratifs des communes de 3500 habitants et plus ».

Dans les CCAS des communes de plus de 3500 habitants, le débat d'orientation budgétaire doit s'appuyer sur un rapport d'orientation budgétaire qui sera porté à la connaissance des administrateurs dans les deux mois qui précèdent le vote du budget.

La présentation de ce rapport d'orientation budgétaire constitue une réelle opportunité d'affirmer la poursuite des engagements du président du CCAS et du conseil d'administration et de présenter les moyens de financer la politique sociale locale qu'ils souhaitent impulser.

PREND ACTE de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire, pour le budget du CCAS (budget principal et budget annexe Résidence Autonomie « Age d'or »).

La séance est levée à 14h20.



Le président du conseil d'administration,
Arnaud DUMONTIER